

La voix valaisanne : les métiers qui disparaissent : l'aiguiseur ambulant

Autor(en): **Zufferey, Joseph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 9

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les métiers qui disparaissent

par Joseph ZUFFEREY

L'aiguiser ambulant

Dans le sens local, l'aiguiser de scies était appelé : limeur, tandis que le vrai aiguiser était celui qui remettait en état les couteaux, rasoirs, ciseaux, etc., c'est-à-dire le rémouleur.

Quand venait le mois d'août, les plus pressants travaux, tant en plaine que dans le Val d'Anniviers, étaient accomplis. Cela valait une quinzaine de jours de relâche au montagnard, qu'il mettait à profit pour parcourir les forêts bourgeoises et y ramasser les aiguilles des conifères, à moitié décomposées, pour en faire de la litière. Car la paille était hachée grossièrement et mélangée au foin comme fourrage.

Le montagnard s'occupait aussi à couper le lot de bois que la bourgeoisie lui octroyait ; son bois pour le prochain hiver.

Le moment était donc venu d'avoir des outils à abattre en bon état. C'était aussi vers cette date que le « limeur » lui rendait sa visite intéressée.

Il arrivait depuis Vissoye avec son atelier portatif, par un sentier très raide. Un banc avec ses quatre pieds démontés, la presse-à-serrer les scies et un caisson-tiroir sous le banc, caisson contenant ses outils : enclumette, emporte-pièce, limes, etc. : une vraie charge de bête de somme. Mais heureusement, notre homme était bâti en conséquence.

Après avoir déposé son pesant fardeau contre un mur, sur la place du village, le « limeur » s'en allait d'abord acheter un demi de vin chez un voisin ; puis, de porte en porte, il quêétait son travail.

Les limes entraient, sans retard, en action. Ah ! la belle adresse avec laquelle les dents émoussées des scies étaient re-

mises à neuf, dotées d'un nouveau « chemin », prêtes à mordre dans le bois sentant bon la résine.

Nous, les gamins, nous faisions le rond autour de cet atelier ambulant et de plein air. Nous profitions de ces leçons gratuites qui ont permis, à plus d'un, de devenir excellent bûcheron.

Pour l'aiguisage, nous aurions encore été capables de le faire relativement bien nous-mêmes, mais quand il s'agissait d'approfondir les intervalles entre les dents et donner la voie à celles-ci, c'était affaire de spécialiste : une sorte de dentiste ès scie.

Le soir, les outils étaient rendus à leur propriétaire. Le « limeur » encaissait son salaire et recevait encore, par-dessus le marché, quelques verres de vin dont les habitants n'étaient pas avares. On peut dire que notre homme nous quittait plus chargé qu'à son arrivée ; il était de taille à porter et à supporter !

Transformer son banc-atelier en « cacolet » était fait en un tournemain, et c'était le départ pour un autre village.

Nos scies étaient prêtes à affronter les plus gros mélèzes et, à part notre lot, on résistait difficilement à la tentation de le grossir un peu, en condamnant sans jugement un ou deux sapelots du voisinage. Le forestier, bien souvent, fermait les yeux sur ces petits délits. En revanche, il n'y avait pas de pardon pour ceux qui se permettaient d'abattre un mélèze servant à la confection d'échalas pour les vignes.

Ces actes délictueux — aller au bois de lune — se pratiquaient généralement la nuit. Il y fallait une bonne scie pour que le travail fût plus rapide en diminuant les risques d'être pris.

Il en coûtait moins, au délinquant, de payer une amende que de subir les moqueries du public que celui-ci ne lui ménageait pas. *Ce n'est pas défendu de prendre, mais pas de se laisser prendre.*

Depuis bien longtemps, le « limeur » ne vient plus chez nous. Malgré cela, les mêlèzes tombent quand même avant leur... limite d'âge !

(Voir texte patois Page valaisanne.)

FEMMES DE CHEZ NOUS

La vendeuse

Vendeuse à la sauvette ? Que non pas ! Ses papiers sont en règle, l'autorisation dûment signée par le syndic du village.

Elle arrive entre 9 et 10 heures, le bon moment : le train-train du matin est terminé, le dîner est sur le feu. La ménagère a bien dix minutes pour celle qui passe.

Avenante, avec ce bon visage rond qui donne confiance, et la corpulence honnête de celles qui ont passé la cinquantaine.

Après avoir frappé à la première porte, elle voit arriver Madame Aline qui s'essuie les mains à son tablier.

Et le grand jeu commence. La vendeuse dépose sur le seuil sa lourde valise, l'ouvre et présente : pâtes dentifrices et contre les rides, pommade contre les gerçures, eau de Cologne, de lavande, de lilas ; à mesure que les boîtes et les flacons s'alignent, Madame Aline se renfrogne. Peut-on ? Mais la vendeuse, rompue à toutes les difficultés, commence à lancer un petit jet d'eau de lavande sur le bras gauche de la paysanne, un autre de lilas sur le bras droit. D'une main délicate, elle dépose une pointe d'épingle de pommade sur le front de l'acheteuse possible.

Le corridor sent le printemps. Innuante, la vendeuse, parle, conseille, détaille les qualités de sa marchandise. Madame Aline faiblit.

Volubile, la dame à la valise reprend son argumentation, se fait pressante.

Ce ne serait vraiment pas poli de laisser partir celle qui s'est donné tant de peine. Madame Aline regarde le flacon de crème de concombres que la vendeuse lui a mis dans les mains.

— Pour vous, cela me portera bonheur pour ma journée, pour vous, ce sera 7 fr. 20.

La valise refermée, la porte aussi, la vendeuse partie et les 7 fr. 20 de même, Madame Aline s'en va d'abord ouvrir les fenêtres et frotter sous le robinet ses bras embaumés. Puis elle s'assied.

« Est-il possible ; dépenser 7 fr. 20 pour rien, moi qui prends tant de peine pour tout raccommoder, faire vie qui dure aux lamentables chaussettes qui n'ont plus de forme, qui utilise un vieux jupon pour économiser le prix d'une serpillière. »

Et la paysanne s'en va cacher sous une pile de draps le flacon de lait de concombre.

A midi, son homme lui trouve un air tout chose.

— L'estomac qui chicane ou quoi !

— Peut-être !

Non, c'est le lait de concombre !

Brigitte.

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Bonnetier depuis 1859

Vêtements
et sous-vêtements
en tricot
et jersey de qualité